

**Nombre de Conseillers :** en exercice /  11  / présents /  11  / votants /  11  /

L'an deux mil quatorze le 23 septembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 16 septembre 2014, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

**PRESENTS :** Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Nathalie VESLARD ,Annick JACQUET, BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier. M. Jean Pierre DURAND, M. Bernard LABORIE, M. Frédéric LEYMARIE.

**SECRETAIRE :** Sandra COMBY.

Le Maire prononce les mots de bienvenue et sollicite l'autorisation d'ajouter une délibération sur l'actualisation du choix des entreprises pour le Cantou et une sur l'indemnité annuelle versée au receveur des impôts. Le Conseil accepte à l'unanimité l'ajout de ces points à l'ordre du jour. Les points suivants sont abordés :

#### **1/ Bilan de la saison touristique jusqu'à ce jour.**

Le Maire rappelle que les réservations pour le Cantou ont été suspendues à compter du 1<sup>er</sup> août et que pour cette raison le résultat financier n'est pas aussi bon que l'an passé avec 6433 € de recettes .Pour le petit gîte la recette à ce jour s'élève à 2048€. Il fait le bilan des marchés de nuit qui ont atteint des résultats supérieurs à ceux de l'an passé malgré le fait qu'il n'y a eu que 3 marchés au lieu de 4. Il remercie les membres du conseil , les bénévoles et la population qui ont participé à ces manifestations. Robert GAUTIER le commissaire aux comptes de AIS a présenté le bilan financier qui fait apparaître un solde positif de 8335 €. Robert BOSSELUT l'autre commissaire aux comptes s'était excusé. Le Conseil autorise à l'unanimité la participation financière de AIS à l'achat des cadeaux de fin d'année pour les Enfants de ST-MESMIN jusqu'à 12 ans et pour les Aînés qui, pour raison de santé, ne pourront pas assister au repas du 10 janvier à CLAIRVIVRE. Le Conseil autorise aussi la participation financière de AIS pour offrir les vins lors de ce repas et pour acheter des cadeaux promotionnels qui seront offerts à chaque famille lors de la distribution du bulletin de janvier 2015. Le Conseil décide également à l'unanimité de faire réaliser un court métrage sur SAINT-MESMIN (des origines à nos jours) qui sera projeté en avant-première lors de l'inauguration du Cantou en juin 2015. Le Conseil accepte enfin la participation financière de AIS pour les frais de consolidation des portes de l'Eglise.

#### **2/Manifestations à venir : Dîner concert du 25 octobre.**

Le Maire demande à ce que le nombre de places soit limité à 200, que des invitations soient envoyées en priorité aux bénévoles et aux habitants qui ont participé à la réussite des marchés ainsi qu'aux élus des communes voisines. Des affiches seront également mises en place. Le Conseil accepte à l'unanimité et décide de demander à chaque invité une participation aux frais de 10 €. Les musiciens et leurs accompagnateurs seront gracieusement invités.

#### **Cérémonie du 11 novembre**

Elle est fixée le 11 novembre à 11h00 sur la Place Charles SARLANDIE. Le Maire remettra à cette occasion les insignes du grade de Chevalier de la Légion d'Honneur au Capitaine Honoraire Jean Claude BOURGUIN. Un clairon sera là pour rendre les Honneurs Militaires, les Enfants de SAINT-MESMIN déposeront une fleur chacun au Monument aux Morts, la Marseillaise sera chantée à capella par l'ensemble des participants et un pot de l'Amitié offert par la municipalité clôturera cette cérémonie

#### **Fête des enfants du 19 décembre.**

Elle aura lieu à partir de 20h30 dans l'Eglise. L'ensemble « les Chœurs de l'Isle » est invité pour la circonstance, l'entrée est libre et gratuite (des programmes seront proposés à l'entrée et chacun pourra donner ce qu'il souhaite), les Enfants de SAINT-MESMIN chanteront 3 chansons avec cette chorale et ils recevront des mains du Père Noël leurs cadeaux devant la crèche .A l'issue du vin et du chocolat chauds, des viennoiseries seront offerts à tous les participants. Une répétition des enfants est prévue pour le dimanche 14 décembre à partir de 11h00.

### **Fête des Aînés le 10 janvier à CLAIRVIVRE**

Le repas sera offert par la municipalité à tous les Aînés de 65 ans et plus , le prix sera de 24 € pour tous les autres participants y compris les membres du Conseil . Les vins de BERGERAC et de CHAMPAGNE seront offerts par AIS.

### **3/Délibération sur l'actualisation du choix des entreprises pour le Cantou.**

Le Maire présente l'analyse, faite par le cabinet d'Architecture, de la liste des entreprises retenues par la commission d'ouverture des plis. Il soumet au Conseil cette analyse des offres jugées les plus économiquement avantageuses et propose de retenir celles-ci. Il demande pouvoir pour la signature de tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil remarque que la majorité des entreprises retenues sont locales et bien connues et il accepte à l'unanimité ce choix.

### **4/Délibération sur le montant annuel de l'indemnité versée au receveur municipal.**

Le Maire explique que le receveur des Impôts d'EXCIDEUIL a un rôle de conseiller et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable auprès de la Mairie et qu'à ce titre la loi l'autorise à percevoir une indemnité annuelle dont le pourcentage est déterminé par le Conseil municipal. Celle-ci était de 275 € en 2013 , le Maire demande à ce qu'elle soit maintenue pour 2014. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### **5/Délibération sur la demande de subvention complémentaire pour le Cantou.**

Le Maire rappelle qu'il a rencontré le Président du Conseil Général pour étudier la possibilité d'une subvention complémentaire pour le financement du montant des travaux du Cantou et que celui-ci a émis un avis favorable pour la confection du dossier. Il demande au Conseil de l'autoriser à présenter ce dossier, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

### **6/Délibération sur les emprunts pour le Cantou.**

Le Maire présente le plan de financement actualisé pour le Cantou.

Il explique qu'un emprunt de 180 000 € sur 15 ans permettra de financer la totalité du projet Hors Taxes sans grever

le budget communal. Il ajoute que pour éviter de puiser dans les réserves financières de la commune il serait souhaitable de prévoir un emprunt relais de 2 ans pour financer le montant de la TVA qui s'élève à 89 000 €. Il souligne en effet que cette TVA ne sera totalement remboursée par l'Etat que dans 2 ans.

Le Maire présente ensuite les propositions de financement qu'il a fait réaliser par la Banque Postale, le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne et la Caisse des Dépôts. Il ressort que le Crédit Agricole propose la meilleure offre pour les deux types d'emprunt. Le Conseil accepte à l'unanimité le choix du Crédit Agricole.

### **7/Point de situation sur les actions menées au niveau de la Communauté de Communes.**

Le Maire remercie l'ensemble des conseillers pour leur participation assidue à toutes les réunions organisées au niveau de la COMCOM et autres

### **Enfance et petite enfance.**

Sandra COMBY fait le point de la situation sur les centres aérés et précise que le centre de CLAIRVIVRE est maintenant opérationnel et ouvert aux enfants de SAINT-MESMIN. Elle souligne qu'une information concernant le coût pour les familles sera prochainement envoyée par le Directeur de ce centre. Elle ajoute qu'elle a assisté à l'entretien qu'a eu le maire avec ce directeur et qu'il a fait une très bonne impression de compétence, dynamisme et ouverture. Le maire confirme et demande aux conseillers de bien vouloir informer les familles de cette nouvelle possibilité et des conditions.

### **Personnes âgées et maison de santé.**

Annick JACQUET demande à faire partie de toutes les commissions concernant ce sujet. Elle précise qu'elle a pris des contacts avec la COMCOM, le SIAS, les assistantes sociales de façon à être mieux en

mesure de proposer notre aide à nos compatriotes. Elle fait le compte rendu de ses rencontres avec des personnes de la commune.

Le maire annonce qu'il participe à la mise en forme d'un projet d'ouverture d'une maison de santé dans l'ancien hôpital d'EXCIDEUIL, que les professionnels de santé semblent adhérer à ce projet qui pourrait voir le jour en 2016.

### **Tourisme.**

Le Maire explique que développer le tourisme est devenu une priorité nationale, régionale et départementale et qu'à ce titre il semble judicieux d'adhérer à ce projet pour rechercher toutes les subventions possibles susceptibles de valoriser nos Gorges de l'Auvézère. Il annonce qu'il a rencontré plusieurs responsables départementaux, que certains sont venus sur place et que l'idée de faire de SAINT-MESMIN une « station nature » avance.

### **Economie.**

Olivier ROCHE fait le point de la dernière réunion à laquelle il a assisté avec le maire.

Il constate que sur notre territoire le développement économique n'est pas chose facile et n'entraîne pas l'enthousiasme de certains élus et même d'une majorité de commerçants. Le maire partage cette idée mais dit que son rôle est d'être persévérant et qu'il faut faire des exemples de réussite avec certains entrepreneurs volontaires.

Il ajoute que le bourg d'EXCIDEUIL ayant été choisi parmi les 300 bourgs de France pour bénéficier d'une subvention nationale pour la revitalisation des centres bourgs, il a été très impliqué en juillet et en août pour présenter début septembre le dossier de candidature d'EXCIDEUIL. Il explique que si ce dossier est retenu par les instances nationales les retombées économiques et financières auront un effet sur tout le territoire de notre communauté de communes.

### **Divers :**

Point des travaux à réaliser

Le Maire explique que le mur de séparation entre chez M. WRIGHT et le Cantou doit être consolidé. Jean Pierre DURAND pense qu'il n'y a pas urgence et que les travaux pourraient être réalisés par l'entreprise de maçonnerie qui a remporté le marché du Cantou. Le Maire a répondu qu'il allait solliciter l'entreprise dans ce sens.

Le Maire pense que les volets de la cantine doivent être repeints. Frédéric LEYMARIE pense que les employés municipaux sont en mesure de le faire. Le Maire a pris acte et leur fixera cet objectif dès que possible.

Yvette DEVAUD rappelle que le panneau Montcocu a été dérobé. Le Maire rappelle que c'est la troisième fois et qu'à chaque fois le coût de remplacement est de 177 € et qu'il conviendrait de trouver une autre solution. Finalement tout le monde tombe d'accord pour remettre en place ce panneau en le soudant sur son poteau. Bernard LABORIE ajoute qu'un panneau de signalisation a été dérobé à La ROUYE. Sandra COMBY annonce que les travaux d'aménagement de la bordure de la départementale au Poteau de BRUSSY sont réalisés. Elle souligne et Pascal GERAUD aussi, la dangerosité du carrefour où beaucoup d'automobilistes ne respectent pas la signalisation. Le Maire répond qu'il a déjà alerté les services de la DDE sur ce problème et qu'il allait les relancer. Guy HAYE présente le projet de bulletin. Celui-ci sera envoyé par internet aux conseillers le 27 septembre, ils devront faire part de leurs remarques pour le 29 septembre, il sera imprimé le 30 septembre et distribué à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

La réunion s'est terminée à 00h15.

Le Maire